

WIND

Assises EMRs - 22/03/2017

**Vincent Balès
DG wpd offshore france**



wpd group

Independent Renewable Power Producer, since 1996



4,100 MW installed capacity

2,080 wind turbines erected

1,800 members of staff



Project pipeline of **7,500 MW** wind onshore Project pipeline of

5,400 MW wind offshore

In **18** countries

wpd group

Offshore experience, since 2000

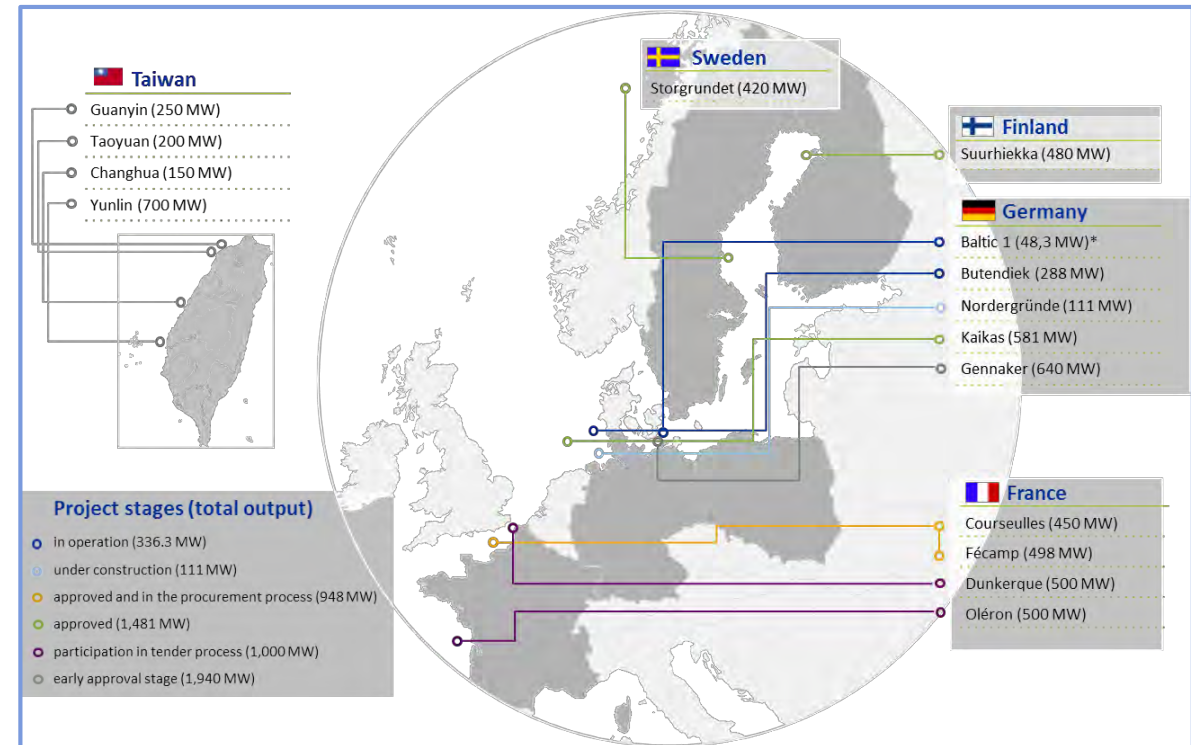


8 offshore wind projects fully consented

Procurement and construction for 3 projects

10 projects (4,421 MW) under development

in 6 countries



Parc éolien en mer de Fécamp, L'exemple d'un développement réussi



OUI AU PARC EOLIEN EN MER DE FECAMP !

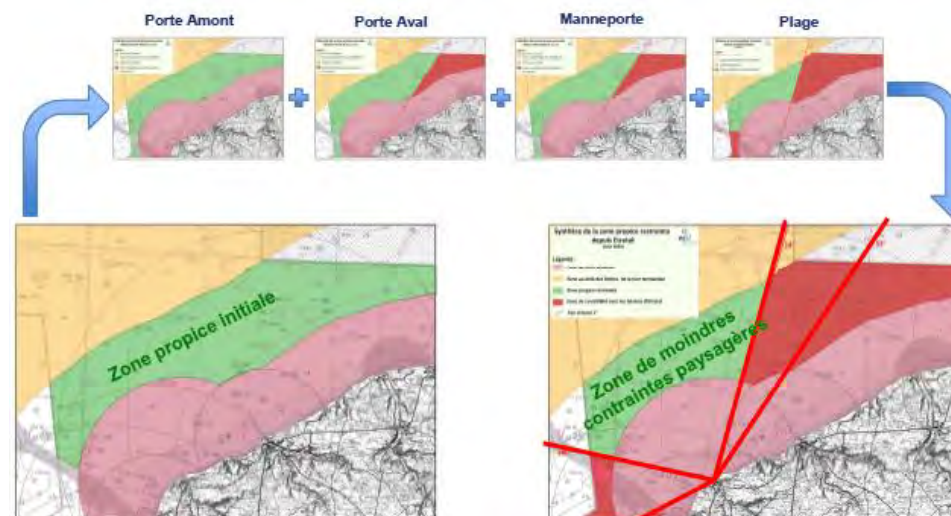
*Un projet majeur pour l'avenir de notre territoire et de nos entreprises.
Un tremplin pour la transition énergétique, l'économie et l'emploi.*

La Préfète de Normandie vient de signer les arrêtés préfectoraux autorisant la création du parc éolien en mer de Fécamp. Ces autorisations sont le fruit du travail entre tous les acteurs du territoire et de la concertation engagée depuis 2007.

L'un des tumultes rencontrés sur d'autres grands projets industriels, le projet de Fécamp a fait l'objet d'une concertation exemplaire. Dès les prémices du projet il y a bientôt 10 ans, un comité local de concertation regroupant communes littorales, comités des pêches, associations environnementales et acteurs économiques a été constitué afin de réunir au sein d'une même instance l'ensemble des parties prenantes et de travailler de manière consensuelle à la définition d'un projet optimal, respectueux des enjeux environnementaux, de la pêche et du patrimoine paysager.

Résultats : Après plusieurs années d'échange et des centaines de réunions de travail, une large majorité des communes, représentant plus de 98 % de la population concernée, a délibéré favorablement. De même, pour la Commission d'enquête publique qui a émis un avis favorable et sans réserve ou la Commission administrative (CODERST), Cette dernière qui réunit élus, personnalités qualifiées, association des pêcheurs, association de défense de l'environnement a émis **à encore un avis favorable**. Les pêcheurs professionnels impliqués dès l'origine du projet, dans le choix de la zone comme dans celui des éoliennes et des câbles, ont aussi, via leur Comité des pêches, affirmé officiellement leur non-opposition à la poursuite du projet.

Rappelons que le parc ainsi défini consiste à installer 83 éoliennes en mer, d'une capacité unitaire de 6 MW pour une puissance totale de 498 mégawatts, localisées entre 13 et 22 km au large de Fécamp. La production du parc éolien assure l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 770.000 habitants soit l'électricité consommée par 60 % des seino-mariens. Il contribue par ailleurs à la mise en œuvre



Et pour les futurs développements

D'une concertation ponctuelle à une planification maritime...?

